

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Chronique sherbrookienne. — V Correspondance américaine. — VI Profession religieuse. — VII Aux prières. — VIII La bienveillance. — IX Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 19 janvier

Dimanche de la septuagésime (fête de la Sainte-Famille remise au 17 février), le 24, neuvaine (1) préparatoire à la fête de la Purification, et, dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, consécration au saint et immaculé cœur de Marie.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 26 janvier

Dans les paroisses de Saint-Jean-Chrysostome, de Saint-François-de-Sales, de Saint-Valérie, de Sainte-Martine, de Saint-Ignace, de Saint-Ephrem, de Sainte-Brigide et de Saint-Julien (Wolfstown), on anticipe, au 26 janvier, la solennité (sans bénédictions des cierges) de la PURIFICATION de la sainte Vierge.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Sainte-Famille (Boucherville); solennité de celui de la Conversion de Saint-Paul (Joliette).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de la Sainte-Famille.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Sébastien.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de la Sainte-Famille (New Port); solennité du titulaire de Sainte-Agnès (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Polycarpe; solennité des titulaires de Sainte-Agnès (Dundee) et de Saint-Timothée.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 décembre 1901.



A longue et épineuse affaire de la bulle pontificale fondant, *Pro croatica gente*, le collège de Saint-Jérôme-des-Esclavons a été terminée par un accomodement. Les Dalmates, lancés en avant par le gouvernement pour faire pièce au Vatican, sont allés se butter contre l'ambassade d'Autriche, protectrice du collège en question. La diplomatie s'en est mêlée, le gouvernement a battu en retraite et a laissé les Dalmates, qu'il avait convoqués à la curée, se débrouiller de leur mieux entre les tribunaux italiens d'une part et le gouvernement autrichien de l'autre. Ils ont terminé cette lutte inégale par une transaction qui leur accordait précisément ce qui était dans la bulle *Pro croatica gente*. Celle-ci reconnaissait aux diocèses dalmates, et la bulle les désignait tous par leur nom, le droit d'avoir des bourses dans le nouveau collège. C'était ce qu'ils demandaient. La question était finie, enterrée, personne n'y pensait plus ; et voilà que lundi prochain, nous allons avoir à la Chambre italienne une interpellation à ce sujet. Tant que la question suivait encore ses diverses phases et que les pourparlers avec l'Autriche étaient pendants, le gouvernement n'avait point permis une intromission qui eut pu troubler la ligne de conduite qu'il voulait suivre. Tout étant terminé, cette interpellation devenait un simple exercice de rhétorique sans sanction possible, mais bonne à intéresser la galerie et à permettre une explosion inoffensive d'anticléricalisme matiné d'irrédoptisme. Le gouvernement n'avait plus de raison pour s'opposer à ce débordement d'éloquence et il a galamment accepté l'interpellation. Cette manière de procéder rappelle le proverbe italien : *On ferme l'écurie quand les bœufs sont partis.*

— Cette fin d'année est signalée par des lettres pontificales. On vient de publier celle où le Souverain-Pontife approuve la fondation

à Athènes d'un séminaire de rite latin. Le télégraphe vous en a donné les grandes lignes. Léon XIII poursuit sans dévier la ligne de conduite qu'il s'est tracée pour ramener les orientaux à l'unité et cette lettre en est un nouveau témoignage. D'ailleurs il accorde journellement toutes les facilités pour rendre plus aisée au latin la conversion des grecs. Jadis, on ne pouvait changer de rite, et cette immutabilité dans la liturgie était presque considérée comme un dogme. Mais Léon XIII s'est convaincu qu'il fallait d'abord permettre le changement de rite pour que les latins pussent évangéliser les orientaux. Puis, imposer à perpétuité le rite grec à des latins, même quand ceux-ci seraient revenus dans des contrées de rite latin, était demander un sacrifice par trop considérable ; Léon XIII a permis que ces prêtres qui auraient, dans un but d'évangélisation, passé en Orient au rite grec, pussent revenir au rite latin quand ils seraient retournés dans leur pays. Il est allé même plus loin. Nous avons à Rome un collège grec, où toutes les messes, tous les offices doivent se faire en grec, mais les pères bénédictins qui le desservent peuvent en dehors du collège célébrer suivant le rite latin.

Léon XIII a, comme on le voit, poussé les concessions dans la question du rite à leurs dernières limites, et accordé aux missionnaires latins toutes les facilités pour qu'ils se dévouent à la conversion de leurs frères schismatiques d'Orient.

— Je parlais dans ma dernière lettre des fouilles faites à Sainte-Agnès-hors-les-murs et de l'espoir de trouver le corps de la martyre dans l'urne d'argent où le déposa Paul V. Cet espoir est maintenant une réalité. En creusant sous le massif de l'autel, on est tombé sur la *cella* ménagée dans l'épaisseur du tuf. Elle avait été lambrissée de bois que l'humidité avait ensuite pourri ; mais au milieu était l'urne d'argent, légèrement ternie par son séjour de trois siècles, don de Paul V. Et sur cette urne, ou sarcophage, se voyaient la couronne et les deux palmes entrelacées d'or que ce pape y déposa avant de refermer le précieux trésor. Le cardinal Kopp, évêque de Breslau,

titulaire de la basilique, a été immédiatement averti de la découverte. On espère qu'il va profiter de ces fouilles pour faire ce que l'on appelle à Rome une confession, ou au moins disposer les lieux de telle sorte que les fidèles puissent voir, par le moyen d'une *fenestrella*, petite ouverture grillée, l'urne d'argent où repose cette sainte célèbre. On espère aussi qu'on ne laissera point passer cette découverte sans faire une nouvelle reconnaissance du corps, ce qui sera très important pour vérifier certaines traditions locales, et se prononcer sur l'authenticité de certaines reliques, que l'on dit étant de sainte Agnès mais dont on ne peut prouver l'origine.

Et pour finir, la santé du Souverain-Pontife se maintient en dépit de la saison qui est rigoureuse, même à Rome. Nous n'avons certes point les froids du Canada ; mais tous les prêtres canadiens qui ont fait leurs études dans la Ville éternelle, ne me contrediront pas quand j'affirmerai que l'on souffre plus du froid sur les rives du Tibre que sur celles du Saint-Laurent.

Rome, le 20 décembre 1901.

— Le gros événement de la semaine a été le consistoire secret de lundi dernier, dans lequel le pape a préconisé soixante-six évêques ou fait connaître leur nomination par bref. C'est, on le voit, un consistoire important par le nombre des promotions, mais qui n'apprenait pas grand chose de nouveau, car on connaissait longtemps par avance le nom des nouveaux promus. Tout l'intérêt de la séance résidait dans l'allocution pontificale, publiée le soir même dans l'*Osservatore Romano*, et à laquelle le Souverain-Pontife attachait une grande importance.

— Léon XIII a appelé l'attention des cardinaux sur la loi du divorce, qui a été présentée à la Chambre et menace l'existence de la famille chrétienne en Italie. Il n'est certes point dit que la loi néfaste triomphera à la Chambre ; cependant les catholiques ne sont pas sans inquiétude. Il est vrai que la loi n'est pas dans les désirs du pays. Les populations italiennes, profondément catholiques, veulent

l'indissolubilité du mariage, et seraient vivement blessés d'une situation qui les mettrait en opposition perpétuelle avec les lois de l'Eglise. Mais si le pays est catholique, les Chambres sont loin de le représenter. Et cela est d'autant plus vrai qu'en Italie les catholiques ne pouvant voter, les députés sont élus par un groupe, une catégorie d'électeurs, au lieu de l'être par leur ensemble. De plus la franc-maçonnerie veut absolument cette loi du divorce, et elle est ici toute puissante par les membres du gouvernement qui sont maçons. Le roi lui-même a donné son nom à la franc-maçonnerie et d'ailleurs ne saurait songer à se mettre en révolte contre les Chambres. Tels sont les motifs qui justifient les craintes exprimées par le Souverain-Pontife dans son allocution aux cardinaux.

— Bien qu'en Italie les conditions de l'Eglise laissent prévoir un avenir chargé de nuages, les moines continuent à employer le marbre et l'or pour glorifier Dieu. Les bénédictins du Mont-Cassin vont couvrir de mosaïques le *sotto corpo* de l'Eglise de leur abbaye célèbre. Ce *sotto corpo* est ce que l'on appellerait la crypte souterraine, et elle s'étend sous le chœur des moines et les transepts. C'est là où saint Benoît et sa sœur sainte Scholastique ont été ensevelis et ont reposé jusqu'à ce que les lombards enlevassent le précieux dépôt, pour le transporter à Fleury sur Loire, en France, où fut élevé un magnifique monastère resté sur pied jusqu'à la révolution. Les moines, reprenant les us du moyen-âge, se sont refaits mosaïstes ; et c'est sous leur direction qu'un certain nombre de petits paysans des Abruzes, devenus mosaïstes à leur tour, emploient leur journée à tailler et disposer les émaux, qui couvriront toute cette chapelle souterraine et la rendront plus riche que l'église supérieure. On calcule que 300,000 francs seront nécessaires pour achever l'œuvre. Le Souverain-Pontife a donné 25,000 francs, l'Amérique 100,000, et le cardinal archevêque de Capoue vient d'adresser une magnifique lettre pour encourager les fidèles à faire à saint Benoît une tombe digne du grand patriarche des moines en Occident.

— C'est à peu près la même somme que coûtera l'ornementation de l'église du couvent de Saint-Anselme, abbaye primatiale des bénédictins à Rome. Cette église, construite sur le modèle des anciennes basiliques, doit recevoir une décoration toute de mosaïques. Dans l'abside, la Vierge et l'Enfant Dieu avec les docteurs de l'ordre bénédictin ; sur l'arche triomphale, la rédemption ; sur les parois de l'église, la création des anges et des hommes rachetés par le Christ ; entre les fenêtres, les quinze mystères du Rosaire, qui sont les quinze étapes de la rédemption ; tel sera le poème de mosaïque que le révérendissime abbé primat, dom Hildebrand de Hemptine, veut élever à la gloire de Dieu et de son ordre. Ce qu'il a déjà fait dans cette magnifique abbaye montre ce dont il est capable ; et dans quelques années nous pourrons admirer, sur les hauteurs de l'Aventin, le plus beau poème reproduit par la mosaïque et une église dont tous les murs chanteront l'hymne au divin Rédempteur.

— L'encyclique pontificale *Graves de communi re*, sur la démocratie chrétienne, n'a pas obtenu le résultat que s'en promettait le Souverain-Pontife. Ecrite pour ramener la paix et l'union entre tous les catholiques, pour montrer ce que devait être et ce que ne devait pas être ce que l'on appelle improprement du nom de *Démocratie chrétienne*, elle n'a rendu que plus âpres les dissensions dont on se plaignait déjà. Les démocrates chrétiens interprétaient l'encyclique dans leur sens ; et les autres naturellement lui attribuaient un sens tout-à-fait opposé. *L'Osservatore Romano* a dû, pour faire cesser ces controverses qui n'avaient aucun résultat pratique et tournaient au détriment de la charité chrétienne, publier un communiqué qui a été très remarqué. Il paraît que le Souverain-Pontife veut aller plus loin et donner un autre document, où il interprétera lui-même authentiquement les passages, si clairs cependant, de l'encyclique précédente. Dans le dernier discours que prononça Pie IX, le 2 février 1878, et auquel assistait l'actuel archevêque de Montréal, ce grand et saint pape mettait en rapport ce double enseignement :

« On vous dit de tous les côtés ; *agitate, agitez*, et moi je vous dis : *agite, agissez* ». Et cette parole, prononcée il y a vingt-cinq ans, est bien de mise aujourd'hui. Toutes ces discussions sur la démocratie chrétienne ne sont que des agitations stériles, au milieu desquelles on oublie le principal : s'occuper, en fait et non en paroles, des classes pauvres pour les ramener à Jésus-Christ d'abord, puis pour leur adoucir les aspérités du chemin de la vie. Cette double action est la charité chrétienne et la seule qui convienne à un catholique, quelle que soit la bannière sous laquelle il se range et le nom qu'il veuille donner à son action.

DON ALESSANDRO.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

LE Nouvelliste Sherbrookien, arrivé qu'il est comme tout le monde au seuil de l'année nouvelle, se permet sans trop de façons d'offrir ses souhaits et ses vœux à tous ceux qui ont la bonne idée de lui être sympathiques. Il ne fait pas de visites. Il n'expédie pas de cartes. Mais sûrement son cœur est large : il y a toujours place pour les amis de jadis comme aussi pour ceux d'aujourd'hui. D'ailleurs il sait que le temps, ce grand destructeur, continuera de faire des vides assez vite autour de lui. Voilà pourquoi posément et sincèrement il croit pouvoir dire à ses fidèles : Bonne, heureuse et sainte année.

Donc, décembre s'en va ! Déjà la gent écolière, au milieu de laquelle je vis si attaché depuis un an, a pris sa volée sur les ailes de la vapeur. Nous sommes en vacances du jour de l'an.

Ce vieux décembre, tout mouillé ou tout enneigé, malgré ses sauts brusques de température, a eu le bon esprit de ne pas nous emporter la terrible picote — si redoutée et si peu méchante, dit-on ! — Nous nous plaisons à espérer que la reine des Cantons de l'Est, ainsi que l'on nomme Sherbrooke, saura toujours se garder, elle et ses

charmes, de toute contagion. C'est entre mille l'un ne nos souhaits à nos concitoyens.

* * *

C'est également pour nous prémunir contre les fâcheuses éventualités, sans doute, que M. le curé de la cathédrale nous exhortait, l'autre dimanche, à recevoir avec égard et générosité un évêque du *Far West* qui s'était fait annoncer.

Mgr Legal, évêque de Poggia et coadjuteur du pieux évêque de Saint-Aubert, Mgr Grandin, est en effet venu nous visiter, ce dernier dimanche de décembre.

Mgr Legal est oblat et missionnaire, il vit dans l'Ouest, chez les Métis, chez les Cris et chez les Pieds-Noirs, depuis vingt ans passés !

Il quête pour les œuvres catholiques un peu périlicantes de son pays.

Par conséquent, si l'on peut oser s'exprimer ainsi, c'est pour le moment un évêque quêteur, un seigneur mendiant !

Un *seigneur mendiant* ! Les deux mots jurent un peu de se trouver ensemble ; mais ils n'en disent pas moins une chose très belle et fort édifiante. Pourquoi, au reste, un évêque mendiant ne ferait-il pas beaucoup de bien dans l'Eglise, alors que les ordres mendiants, eux, en ont tant fait ! N'est-il pas écrit de Jésus, le Seigneur des seigneurs, qu'il n'avait pas où reposer sa tête ?

Non pas certes qu'il faille conclure pourtant, comme certains écrivains superficiels, que tous les hommes d'Eglise devraient porter la bure rude et ceindre le cordon de corde dure. Eh ! non. Cela dépend de mille circonstances. Notre-Seigneur a été pauvre ; mais il a voulu avoir l'entrée triomphale à Jérusalem ! Il s'anéantit dans l'Eucharistie ; mais il rayonne du haut de son brillant ostensor ! Il veut être salué dans la personne des souffrants ; mais il lui convient aussi d'être honoré de diverses manières dans la personne de ceux qui, constitués en dignité, sont pour nous tous, ses représentants visibles sur la terre !

Néanmoins, il reste vrai que, lorsque, par suite de circonstances providentielles, un grand se fait tout petit, un évêque s'annonce quêteur, un seigneur se présente mendiant... la foi et la raison chrétiennes, emmêlant pieusement les choses, nous font nous incliner avec une particulière émotion !

*
* *
*

C'était donc un évêque mendiant qui venait vers Sherbrooke, dimanche, le 29 décembre. Le matin à la grand'messe, dans l'église cathédrale, Sa Grandeur parlait au peuple de ses missions et elle faisait la quête ; l'après-midi, elle se rendait à Saint-Jean-Baptiste-de-Sherbrooke-Est, pour y parler et pour y quêter ; dans la soirée, les fidèles de Saint-Patrice entendaient Monseigneur leur parler et ils donnaient à sa quête... en Irlandais—c'est-à-dire généreusement ! De sorte que l'on pourrait dire du bon prélat : il a passé, il a parlé et il a quêté ! Voilà.

La première question qui monte à vos lèvres, peut-être, c'est celle-ci : « A-t-il fait une bonne quête ? » Cela importe sans doute pour le bien de ses œuvres si intéressantes, et 160 ou 180 dollars sont des chiffres respectables ; mais il me semble qu'il est une autre question qu'il serait plus à propos de ne pas négliger.

En retour de nos modestes aumônes, qu'a-t-il laissé chez nous, dans nos âmes, le cher Seigneur mendiant, dont nous puissions profiter ? Lisez bien.

Le vénérable évêque Grandin, dont Mgr Legal est le coadjuteur, était un jour en compagnie nombreuse et distinguée chez Louis Veillot. (L'aventure est singulière vraiment que je parle incidemment de cet *éternel* Veillot pour lequel ou contre lequel on polémique si fort dans notre presse canadienne depuis quelque temps.

Mgr Grandin causait chez Veillot de ses missions et de ses misères. « Pourquoi ne quêtez-vous pas, Monseigneur, lui disait-on ? » « Mais, répondait le prélat, je n'oserais pas, surtout en ce moment... » (On était au lendemain de la guerre franco-prussienne !) « Ah !

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

« Monseigneur, interrompit le grand publiciste, ce sera toujours nous
« rendre service que de nous donner occasion de faire la charité.
« C'est la charité qui sauve ! »

Voilà qui est si vrai et on l'oublie tant qu'il convient d'être reconnaissant à Mgr Legal de nous l'avoir rappelé.

En sus de cette belle occasion de faire le bien, l'évêque de Poggia a encore donné aux Sherbrookiens un bel exemple d'humilité et de zèle. Car enfin, je persiste à croire que pour un évêque il doit être pénible de quêter, même quand on fait de bonnes quêtes !

Il y a vingt ans passés que Mgr Legal voyage dans ses missions ou pour ses missions. Ce sont-là des lustres qui comptent.

Dame, aussi, il s'est un jour bel et bien fait bénir une *malle* par Pie IX, et nommément encore ! N'était-ce pas un augure ? Voici l'anecdote.

Mgr Legal, qui était alors simple abbé et pas encore oblat, avait obtenu d'être reçu, avec quelques confrères, en audience générale chez le pontife de sainte et vénérée mémoire, Pie IX. Par mesure de prudence, il avait été défendu, à cette époque, de pénétrer chez le pape avec des sacs de voyage ou autres valises, où se pouvaient cacher des matières explosibles.

Or l'abbé Legal avait une *malle*, pleine de chapelets, médailles et objets de piété à faire bénir. Après vérification, on lui avait cependant permis d'entrer avec la susdite *malle*, attendu qu'il ne pouvait pas sans elle apporter tous ses *santi*, comme on dit à Rome.

En arrivant dans la salle d'audience, du premier coup d'œil, Pie IX remarqua la fameuse *malle*. Mais il vit en même temps, je suppose, que le jeune abbé n'avait pas méchante figure. Il laissa faire. Seulement à la fin de la réception et au moment de donner sa bénédiction, Sa Sainteté se souvint : « Je vais maintenant vous bénir tous, dit-elle, vous, vos parents, vos amis, vos objets de piété et même cette *malle*, là,..... ! »

Monseigneur nous disait avoir voyagé longtemps avec cette *malle* ! Elle s'est usée. Devenu oblat, missionnaire, évêque, courant après les

brebis sauvages, loin, là-bas, au pieds des Montagnes Rocheuses, Monseigneur en a usé bien d'autres sans doute, si toujours il s'est servi de malles !

Nous lui souhaitons respectueusement *d'user* celle qu'il a actuellement à la remplir bien des fois cet hiver !

L'argent et l'or donnés pour la propagation de l'Évangile n'appauvrissent jamais. Et, on peut l'affirmer, les pieds de ces missionnaires qui marchent pour la *bonne quête* sont beaux, bien beaux : *Quam speciosi pedes !*

31 décembre 1901.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, 6 janvier 1902.

D'APRES les rapports officiels, durant les dix dernières années, le taux de la population des États-Unis a suivi un ordre décroissant. Au lieu d'augmenter de 35% comme précédemment, il n'a été que de 21%.

De prime abord, cela peut paraître anormal ; mais là, comme ailleurs, pour tirer de ces statistiques des conclusions sérieuses sur la dernière décade, il faudrait connaître le chiffre de la natalité, celui de la mortalité et celui de l'immigration.

Ainsi, par exemple, pour ce qui est de la dépopulation française, je ne nie pas qu'elle soit réelle ; mais je suis à même d'affirmer qu'elle provient presque autant de la mortalité augmentante que de la natalité diminuante. Allons aux chiffres.

La natalité française est de 219 par 10,000 ; c'est certainement minime. Mais le chiffre de la mortalité est de 211 pour la même quantité ; c'est évidemment énorme — surtout si on compare ce chiffre à celui de la mortalité anglaise qui est de 183, toujours supposées les mêmes quantités.

Aux Etats-Unis, il y a un élément de plus à connaître, c'est l'immigration.

D'où il suit que pour asseoir un jugement sérieux sur les causes de la dépopulation dans un pays, il faut examiner tout autant le point de vue sanitaire et hygiénique que le côté moral.

Ce facteur a été, je crois, oublié par beaucoup de statisticiens, qui ont gémi sur la dépopulation d'un certain pays qui nous est cher. Leur gémissement est certes motivé ; mais la raison n'est pas uniquement celle alléguée, et, comme cette question a été ramenée récemment sur le tapis par un écrivain américain, j'ai tenu à donner des chiffres.

Pour ce qui est des Etats-Unis, en particulier, ils ont d'ailleurs mauvaise grâce à s'enorgueillir de leurs accroissements de population ; car il est admis par tous que le flot de l'immigration, joint au nombre moindre de la mortalité, contribue beaucoup plus que celui de la natalité à l'obtention du chiffre de 21%.

— Laissant là les quantités, Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, va maintenant nous parler de la qualité de ces nombres Américains.

Dans un discours sur *la civilisation chrétienne et les périls qui l'enserrent de toutes parts*, voici ce que vient de dire l'éminent prélat. « Notre rejet graduel de la moralité nous ramène nécessairement au paganisme, dont le Christ nous avait délivrés. De quelque nom qu'on l'appelle, que ce soit la religion de l'humanité, l'altruisme, ou la réduction chrétienne du « régime de l'or », c'est toujours au paganisme que nous conduit notre infidélité actuelle, au paganisme sous un nom déguisé ».

A mes frères canadiens, qui persistent à vouloir voir tout en beau dans la République, leur voisine, je recommande la méditation de ces quelques lignes.

— Une découverte du Rév. Père Jetté, S. J., missionnaire au Yukon, intéresse beaucoup les ethnographes américains.

Selon lui, il y aurait similitude familiale de langage entre le Nulato des Indiens des Cercles artiques, et le Nulato des Apaches du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. Selon eux, cela prouverait la conjecture que les Indiens du Nouveau-Mexique sont venus des régions du Nord, et l'hypothèse que les premiers habitants de l'Amérique seraient venus du détroit de Behring.

Nous voilà loin de l'absurde dualité de création, que s'est toujours obstiné à rêver ce pauvre Renan.

— Le *Tablet* de Londres, du 21 décembre dernier, page 964, a un entrefilet étonnant, pour ne pas dire plus, sur la franc-maçonnerie anglo-américaine.

Dans une explication qu'il donne de la décaholicisation par la franc-maçonnerie française, il s'exprime ainsi : « La faction dominante en France tire son organisation de loges maçonniques qui, loin d'être les sociales et charitables assemblées que nous voyons ici, sont positivement exclus par la franc-maçonnerie anglo-américaine, à cause de leurs principes irrégieux et anti-religieux. — *Far from being the convivial or charitable sodalities seen here, are positively excommunicated for their irreligious and anti religious principles, by English and American masonry* ».

J'aime à croire que ces quelques mots ont glissé par mégarde sous la plume de l'éditeur de la Revue de Westminster ; car, comme l'a remarqué dernièrement le Père Henser, partout où elle se trouve, sous quelque peplum de philanthropie qu'elle se drape, la franc-maçonnerie est toujours l'infâme synagogue de Satan, la cité du mal, se levant contre la cité du bien, aux Etats-Unis comme ailleurs

— Il a été souvent proclamé qu'en Amérique l'Eglise n'avait rien à craindre des sociétés secrètes ; d'abord parce que ces organisations n'étaient pas suffisamment nombreuses et populaires, ensuite parce qu'elles n'avaient pas le caractère hostile et pervers qu'on leur reconnaît ailleurs.

Mais si ceci était un peu vrai il y a vingt ans, alors que le gros de

ces sociétés se composait uniquement des immigrants allemands et écossais, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les Etats-Unis sont devenus un des principaux champs d'activité des associations secrètes. Selon un document authentique que le Père Coppens a eu entre les mains, « la libre et démocratique Amérique a maintenant plus de sociétés maçonniques que n'importe quelle autre contrée civilisée ». La même autorité nous informe aussi que plus de 6,000,000 de citoyens américains appartiennent à plus de 300 organisations secrètes, éparpillées sous différents vocables.

Les chevaliers de Pythias et les *Odd Fellows* ont enrôlé à eux seuls en l'année 1900 plus de 75.000 nouveaux membres.

D'après M. Frank Greene, éditeur du *Bradstreet's*, les loges se créent à chaque fois qu'une paroisse catholique élabore une nouvelle œuvre. Selon le même écrivain, « pas un sur cent membres n'a une idée réelle du pourquoi de sa société ».

Jusqu'à preuve du contraire, je persiste donc à croire que la fraternité charitable et patriotique de toute organisation maçonnique est un leurre sous lequel s'abrite la haine du catholicisme : il n'y a que les ténèbres pour haïr la lumière.

Pour terminer par une parole du pape Pie IX, je rappellerai qu'« aucun franc-maçon ne peut être un catholique pratiquant ».

— La congrégation canadienne de Cohoes, N. Y., vient d'être douloureusement éprouvée par le fléau de l'incendie.

Le collège du Sacré-Cœur, tenu par les clercs de Saint-Viateur, et le couvent, dirigé par les sœurs de sainte Anne, ont été complètement détruits dans la nuit du 31 décembre.

Ces deux maisons étaient l'œuvre, la joie et l'espérance du vénéré pasteur, Mgr Dugas.

Quoique les desseins de Dieu restent souvent cachés à nos yeux humains, nous savons qu'ils sont toujours remplis d'une miséricordieuse tendresse, et, le cœur imprégné de cette pensée, nous adressons nos respectueuses sympathies aux victimes du désastre.

HENRY BAYARD.

PROFESSION RELIGIEUSE

A l'Hôpital-Général de Montréal, le 30 décembre dernier, Mgr l'archevêque a admis à la profession religieuse les sœurs : Gallans, Beaudoin, Giroux, Sainte-Stéphanie, Lecours, Roy, Saint-Thomas, Larose.

La messe a été dite par M. R. Portier, p. s. s. ; et le sermon a été donné par Sa Grandeur Mgr l'archevêque.

MM. A. Tranchemontagne, J.-F.-X. Léveillé, L.-N. Lepoupon, L. Lelandais, J.-E. Bouhier, p. s. s., J.-E. Laporte et J.-U. Demers étaient présents.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Vitaline Gendron, professe coadjutrice, des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Louisa, née Marie-Imelda Dufresne, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Marguerite Gosselin, épouse de feu Noël-Etienne Ethier, décédée à Glens Falls, N. Y., Etats-Unis.

Mme veuve Siméon Lesage, née Adéline Lapointe dit Désautel, décédée à Saint-Jacques-de l'Achigan.

M. Basile Daigneault, décédé à Chambly.

Sœur Anthime, née Marie-Héloïse Coderre, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée au Mile End.

Sœur Saint-Bernard, née Marie-Zulica Richard, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Adrienne, née Rose-de-Lima Perrier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Fortunata, née Marie-Laure Gauvreau, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie du Bon Conseil Brousseau, sœur converse, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Sainte-Catherine de Sienne, née Marie Charbonneau, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, décédée à Montréal.

LA BIENVEILLANCE

LA bienveillance est une atmosphère bénie ; il faut être bien fort pour rester invariablement bon au milieu des critiques ; n'exposons pas ceux qui nous entourent à cette épreuve : elle leur viendra trop souvent par d'autres. Encourageons le bien, aimons-le, saluons-le, accroissons-le autant qu'il est en nous.

S'agit-il des événements ? Au lieu de nous désoler de ce qu'ils ont de contraire, raccrochons-nous à ce qu'ils offrent de consolant, de compensateur. Faisons comme les enfants qui, regardant un ciel d'orage, s'attachent avec ardeur au petit coin bleu qui repose la vue et semble promettre le retour du beau temps.

Enfin, est-il question de livres, d'œuvres d'art, de ces choses que nous devons prendre ou regarder pour devenir meilleurs, pour accroître notre trésor de connaissances ou notre sentiment du beau, et qui, même envisagés comme délassément, doivent nous faire un certain bien, ou, tout au moins, ne pas nous faire de mal ? Là comme ailleurs, c'est le bien et le beau que nous devons chercher, comme l'abeille, au milieu de tant de sucs qui l'entourent, ne choisit que les éléments de son miel.

Oui, c'est du miel aussi que nous devons extraire des choses qui nous entourent, du miel pour nous, comme du miel pour les autres. Nous en serons mille fois plus heureux. La bienveillance repose le cœur et le dilate, élève l'esprit et le trempe.

M. M.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 19 janvier

Fête du SAINT-NOM DE JÉSUS (II dim. après l'Epiph.), double de 2e classe. A la messe, mém. du 2e dim. et des SS. Marlus et comp. ; préface de Noël ; à la fin, évang. du dim.— Aux II vêpres, mém. des SS. Fabien et Sébastien (ant. *Istorum*) et du dim. (*Deficiente*).